

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 154

22 janvier 2013

### SOMMAIRE

A.B.A.C. Interim S.A. ....	7349	Chartis Insurance Management Services (Luxembourg) S.A. ....	7379
Abella S.à r.l. ....	7353	Cinema Capital S.A. ....	7375
AB (Holdings) 1 S.à r.l. ....	7353	Dirbach Plage Immobilier S.à r.l. ....	7354
Abilen Trading S.A. ....	7347	Earth Finance S.à r.l. ....	7362
AFC Benelux S.à r.l. ....	7354	easycash S.à r.l. ....	7353
AF International Holding S.A. ....	7354	Enlog Europe S.A. ....	7349
Agence Immobilière PEIFFER-SCHMIT, s.à r.l. ....	7350	Enlog Europe S.A. ....	7349
AIH-IP (Luxembourg) S.à r.l. ....	7347	Enlog Europe S.A. ....	7349
Aktiv Gartenbau Aktiengesellschaft S.A. ....	7346	FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S. ....	7388
Albatros Investment Services S.à r.l. ....	7351	Fondation Foyer de la Philatelie ....	7356
Albert 1er S.A. ....	7347	Francis J. Vassallo and Associates S.à r.l. ....	7384
AlcoDev S.A. ....	7372	Greenship Gas Luxembourg ....	7357
Alilu S.à r.l. ....	7370	HEDF Co-Investment S.à r.l. ....	7364
A&L Kapital AG ....	7356	ilight S.à r.l. ....	7351
Almalux Holding S.à r.l. ....	7350	Immobilière Ferry S.A. ....	7347
Alternative Beta Strategies SICAV ....	7350	Immobilière Lux S.A. ....	7346
Amadala ....	7351	Infodata S.à r.l. ....	7346
AMICORP Luxembourg S.A. ....	7347	King's Cross Asset Funding 15 ....	7346
A.M. Renting Sàrl ....	7351	MC Financing 2 S.à r.l. ....	7374
Angkor S.à r.l. ....	7350	MC Financing S.à r.l. ....	7352
Antinos S.A., S.P.F. ....	7355	Mylan Luxembourg 4 S.à r.l. ....	7368
An Zëmmesch s.à r.l. ....	7350	n-lab architects ....	7354
Aprisun S.A. ....	7355	Nouricia S.A. ....	7352
Arc Mining & Investment ....	7352	PAH Luxembourg 2 Sàrl ....	7359
Arc Mining & Investment ....	7348	Sertop S.A. ....	7392
Articvision S.A., S.P.F. ....	7355	SHAFT INVEST S.A. société de gestion de patrimoine familial ....	7352
Artus Holding S.A. ....	7355	Sunrise Medical (Luxembourg) Investments S.à r.l. ....	7346
Arulux First S.à r.l. ....	7348	Trèfle ISE Sàrl ....	7354
Asia Global Invest S.à r.l. ....	7348	Van Eysinga S.à r.l. ....	7350
A.T.B. Lux S.A. ....	7351		
Avallux S.à r.l. ....	7353		
Bellarminus S.à r.l. ....	7387		
Cajus International S.A. ....	7348		
Central European Warsaw Investment S.à r.l. ....	7381		

**Infodata S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, 22, Zone Industrielle.  
R.C.S. Luxembourg B 26.476.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2012164102/11.

(120216993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Immobilière Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 77.305.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

IMMOBILIÈRE LUX S.A.

Référence de publication: 2012164097/11.

(120216260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**King's Cross Asset Funding 15, Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 117.015.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012164138/11.

(120217314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Sunrise Medical (Luxembourg) Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 92.216.

Les statuts coordonnés au 07/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 17/12/2012.

Me Cosita Delvaux

*Notaire*

Référence de publication: 2012164473/12.

(120216961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

**Aktiv Gartenbau Aktiengesellschaft S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9670 Merkholtz, Maison 25A.  
R.C.S. Luxembourg B 106.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166507/9.

(120220555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Albert 1er S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 2A, rue Albert 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 58.912.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2012166509/12.

(120220588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**AMICORP Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 49.731.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 20 juin 2012 à 14:00 heures.*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le mandat de la société Ernst & Young S.A., réviseur d'entreprise, a été renouvelé pour une période d'une année.

Le mandat de la société Audex S.à r.l., réviseur d'entreprise, a été renouvelé pour une période d'une année.

Leurs mandats prendront fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Amicorp Luxembourg S.A.

Représentée par M. Julien François

Administrateur

Référence de publication: 2012166513/17.

(120220080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**AIH-IP (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 155.466.

Le Bilan arrêté au 31 OCTOBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012166505/10.

(120220213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Abilen Trading S.A., Société Anonyme,  
(anc. Immobilière Ferry S.A.).**

Siège social: L-5322 Contern, 3, Op der Hangels.  
R.C.S. Luxembourg B 111.176.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 décembre 2012 que l'actionnaire unique décide d'accepter la démission de Monsieur Sergey AVANESOV, et de Monsieur Paul DESTREE de leurs mandats d'administrateurs avec effet au 20 décembre 2012.

L'actionnaire unique décide que le conseil d'administration sera désormais composé d'un seul membre, Madame Valentina BABINETS.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012166488/15.

(120220879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Arc Mining & Investment, Société Anonyme.**

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166475/10.

(120220519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Arulux First S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 167.221.

Il résulte d'une décision de la Société en date du 19 décembre 2012 d'accepter la démission de:

- Monsieur Mark Whitehead en tant que gérant de classe B de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166479/11.

(120219965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Asia Global Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 17.026,25.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 130.211.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 septembre 2012, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166480/14.

(120220735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Cajus International S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 157.105.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société CAJUS INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial, société anonyme: Monsieur Cédric JAUQUET, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, avec effet au 05 décembre 2012, en remplacement de Monsieur Olivier LECLIPTEUR.

Luxembourg, le 13 DEC. 2012.

*Pour: CAJUS INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012166424/19.

(120219748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Enlog Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 153.834.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 26 avril 2012*

Les actionnaires ont élu un nouveau membre du Conseil d'Administration, M. Philipp KNEILE demeurant à 11, Lucius-D.-Clay-Straße D-73037 Göppingen

Il a aussi été notifié que M. Cornelius PAUL s'est retiré de sa fonction d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ENLOG Europe S.A.*

Référence de publication: 2012166430/14.

(120219197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Enlog Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 153.834.

*Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 avril 2012*

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration, tenue en date du 26 avril 2012, que le mandat de M. Cornelius PAUL, en tant que Président du Conseil d'Administration, n'a pas été renouvelé.

Le Conseil d'Administration a élu M. Paolo SCIAVARTINI en tant que président du Conseil d'Administration. Le mandat est valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration, que le mandat de M. Gérard ZOUA a été renouvelé et est valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ENLOG Europe S.A.*

Référence de publication: 2012166431/16.

(120219197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Enlog Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 153.834.

*Extrait de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 10 décembre 2012*

Il en résulte de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 10 décembre 2012 que Monsieur Gérard ZOUA a été retiré de ses fonctions en tant qu'Administrateur de l'entreprise avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ENLOG Europe S.A.*

Référence de publication: 2012166432/12.

(120219843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**A.B.A.C. Interim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 24, rue Xavier Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 159.436.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2012166458/12.

(120220187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Alternative Beta Strategies SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 151.573.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale des actionnaires de la société ALTERNATIVE BETA STRATEGIES SICAV tenue en date du 18 décembre 2012, que la clôture de la liquidation a été prononcée, et que le dépôt des livres sociaux pendant une période de cinq ans au siège social de la société a été ordonné.

*Pour ALTERNATIVE BETA STRATEGIES SICAV (liquidé)*

Société d'investissement à capital variable

Me Helene Müller Schwiering

Référence de publication: 2012166467/14.

(120220798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Almalux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 121.751.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012166466/11.

(120220668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Angkor S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Van Eysinga S.à r.l.).**

Siège social: L-2511 Luxembourg, 2, boulevard Jules Salentiny.  
R.C.S. Luxembourg B 144.890.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Charlène Herbain

*La Gérante*

Référence de publication: 2012166470/11.

(120220695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**An Zëmmesch s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne.  
R.C.S. Luxembourg B 101.919.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166469/9.

(120219966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Agence Immobilière PEIFFER-SCHMIT, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7480 Tuntange, 23, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 99.732.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166461/9.

(120221110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**A.M. Renting Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8342 Olm, 6, rue Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 88.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Windhof, le 18/12/2012.

Référence de publication: 2012166459/10.

(120220230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**A.T.B. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5887 Hesperange, 385, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 71.998.

J'ai le regret de vous notifier ma démission du Conseil d'Administration de la société A.T.B. LUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71998 et dont le siège est établi 385, Route de Thionville L-5877 Hespérange avec effet au 28 mai 2012.

Monsieur Thierry LORRAIN.

Référence de publication: 2012166460/11.

(120220796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Albatros Investment Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 157.956.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166462/10.

(120220139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Amadala, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-7340 Heisdorf, 45, rue de la Forêt Verte.

R.C.S. Luxembourg B 142.176.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2012166468/10.

(120220284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**ilight S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1534 Luxembourg, 54, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 171.958.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 20 décembre 2012, lors de l'Assemblée Générale de la Société Ilight S.à r.l.*

- Le siège social de la société est transféré du 61, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 54, rue de la Forêt, L-1534 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ilight S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012166453/13.

(120220514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Nouricia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 115.131.

Il est porté à la connaissance de tous:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social du 6 rue Henri Schnadt L-2530 Luxembourg au 6 rue Jean Engling L-1466 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012166444/13.

(120219552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**MC Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 172.854.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 novembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 décembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012166442/13.

(120219067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Arc Mining & Investment, Société Anonyme.**

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 94.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166473/10.

(120220517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**SHAFT INVEST S.A. société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 28.141.

Par décision du Conseil d'Administration du jeudi 13 décembre 2012, Mr Geoffrey HUPKENS, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a été coopté au Conseil d'Administration avec effet rétroactif au 5 décembre 2012 en remplacement de Monsieur Olivier LECLIPTEUR, Administrateur démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.

Luxembourg, le 17 DEC. 2012.

*Pour: SHAFT INVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial*

Société Anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2012166446/18.

(120219670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**AB (Holdings) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 139.113.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Signature

Référence de publication: 2012166484/12.

(120220942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Abella S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6585 Steinheim, 10, rue du Village.  
R.C.S. Luxembourg B 144.723.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/12/2012.  
G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2012166487/12.

(120219747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Avallux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 148.490.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cédric Pedoni  
Gérant

Référence de publication: 2012166483/11.

(120220216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**easycash S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.600.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 118.066.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 19 décembre 2012*

L'associé unique de la Société;

- approuve le rapport du commissaire à la liquidation;
- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à compter de la clôture de la liquidation dans les locaux de SGG au: 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.  
easycash S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2012166452/19.

(120221531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Dirbach Plage Immobilier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9153 Dirbach, Dirbach-Plage.

R.C.S. Luxembourg B 107.890.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ferdinand Rammelt

*Associé-gérant*

Référence de publication: 2012166450/11.

(120220682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Trèfle ISE Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 135.596.

Il est porté à la connaissance de tous:

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur François PELLERIN né le 16 janvier 1947 à Nantes (France) avec adresse professionnelle à Luxembourg (L-1466) 6 rue Jean Engling comme gérant en remplacement de Monsieur Jean-Paul LEGOUX démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012166447/14.

(120219557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**n-lab architects, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 3, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 103.264.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2012166455/10.

(120220130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**AFC Benelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 60.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166500/10.

(120220123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**AF International Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 92.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166499/9.

(120221050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Aprisun S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8038 Strassen, 4, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 142.405.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Michel ANTOINE  
*Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2012166521/11.

(120220201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Antinos S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 29.233.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2012166520/13.

(120220074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Articvision S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 98.836.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2012166528/13.

(120220562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Artus Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 161.786.

*Extrait de la résolution écrite de l'actionnaire unique prise en date du 18 décembre 2012*

Le 18 décembre 2012, l'actionnaire unique de la Société ARTUS HOLDING S.A. (ci-après dénommée «la Société») a pris la résolution suivante:

L'Actionnaire Unique décide de révoquer la société «VERIDICE Sarl» et de nommer en son remplacement à la fonction de Commissaire aux comptes la société «CONCILIVM Sarl», établie et ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 161634, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

ARTUS HOLDING S.A.

Référence de publication: 2012166529/17.

(120220432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**A&L Kapital AG, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 143.976.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 décembre 2012*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, administrateur et Président démissionnaire en date du 13 décembre 2012.

*Extrait de la résolution prise lors du conseil d'administration du 13 décembre 2012*

Est nommé Président du conseil d'administration:

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012165572/22.

(120218985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Fondation Foyer de la Philatelie, Fondation.**

R.C.S. Luxembourg G 147.

*Bilan au 31 décembre 2007*

<b>A DISPONIBLE ET REALISABLE</b>			
a avoir en CCP . . . . .	496,51 €		
b avoir en ccrt. BCEE . . . . .	645,28 €		
c avoir en compte à terme BCEE . . . . .	279 226,47 €	280 368,26 €	
<b>B IMMOBILISE</b>			
a Immeuble centre Settegast . . . . .	26 082,95 €		
moins amortissement . . . . .	-1 863,69 €	24 219,26 €	
<b>TOTAL DE L'ACTIF . . . . .</b>		<b>304 587,52 €</b>	
<b>C AJUSTEMENT DE L'ACTIF (CHARGES A PAYER)</b>			
a VDL: électricité,eau 11/2007 . . . . .	61,14 €		
b VDL: électricité,eau 12/2007 . . . . .	61,14 €		
c P&T Téléphone 12/2007 . . . . .	27,49 €	149,77 €	
<b>CAPITAL 2007 . . . . .</b>		<b>304 737,29 €</b>	
Recettes en 2007 . . . . .		10 392,39 €	
<b>Dépenses en 2007</b>			
a charges . . . . .	13 874,84 €		
b amortissement . . . . .	1 863,69 €	-15 738,53 €	
<b>EXCEDENT DES DEPENSES . . . . .</b>		<b>5 346,14 €</b>	

*Compte des profits et pertes, Exercice 2007*

<b>RECETTES</b>		
1 Recettes sur compte à terme 1 . . . . .	9 748,72 €	
2 Remboursement Ville de Luxembourg . . . . .	638,52 €	
3 Remboursement Enregistrement . . . . .	5,05 €	
		<b>10 392,29 €</b>
<b>DEPENSES</b>		
1 Ville de Luxembourg: . . . . .		934,98 €
a électricité, eau . . . . .	809,38 €	

b impôt foncier . . . . .	125,60 €	
2 Centre Settegast . . . . .		10 467,82 €
a Avances . . . . .	5 252,46 €	
b Solde antérieur (suites AIL) . . . . .	4 202,86 €	
c AIL . . . . .	1 012,50 €	
3 Enregistrement . . . . .		144,81 €
4 Abonnement et communic. téléphoniques . . . . .		339,67 €
5 Cotisations diverses (PostMusée) . . . . .		270,00 €
6 Frais de banque . . . . .		12,27 €
7 Entretien locaux . . . . .		1 705,29 €
		<u>13 874,84 €</u>
<b>BALANCE</b>		
Total des recettes 2007 . . . . .	10 392,29 €	
Total des dépenses 2007 . . . . .	-13 874,84 €	
Excédent des dépenses . . . . .		<u>3 482,55 €</u>

*Prévision de budget pour l'exercice 2008*

<b>RECETTES</b>		
1 Recettes sur compte à terme . . . . .	8.000,00 €	
2 Intérêts ccrt BCEE . . . . .	15,00 €	
		<u>8.015,00 €</u>
<b>DEPENSES</b>		
1 Ville de Luxembourg:		
a électricité, eau . . . . .	1.250,00	€
b impôt foncier . . . . .	130,00	1.380,00 €
2 Centre Settegast . . . . .		5.500,00 €
3 Enregistrement, dépôt annuel . . . . .		200,00 €
4 Frais de banque . . . . .		10,00 €
5 Frais de fonctionnement . . . . .		500,00 €
6 Frais de notaire . . . . .		750,00 €
7 Nouveaux statuts (publ., enreg., notaire) . . . . .		1.500,00 €
		<u>9.840,00 €</u>
<b>BALANCE</b>		
Total prévision recettes 2005 . . . . .	8.015,00 €	
Total prévision dépenses 2005 . . . . .	-9.840,00 €	
Excédent des dépenses . . . . .		<u>1.825,00 €</u>

Référence de publication: 2012161027/69.

(120212626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Greenship Gas Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 171.948.

L'an deux mille douze, le vingt-sept novembre,

par-devant Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

GREENSHIP GAS MANAGER PTE. LTD, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 10, Collyer Quay, #27-00, Ocean Financial Centre, 049315 Singapour (agissant en tant que trustée-manager de GREENSHIP GAS TRUST),

ici représentée par Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg,

spécialement mandaté à cet effet par procuration donnée sous seing privé en date du 22 novembre 2012.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'acter que:

- elle est la seule et unique associée de la société GREENSHIP GAS LUXEMBOURG, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 171.948, constituée le 8 octobre 2012 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2712 du 7 novembre 2012 (la «Société»);

- tout ceci ayant été déclaré, la comparante, représentée comme dit ci-avant, détenant cent pour cent (100%) du capital de la Société, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 45.840.164 (quarante-cinq millions huit cent quarante mille cent soixante-quatre euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 45.852.664 (quarante-cinq millions huit cent cinquante-deux mille six cent soixante-quatre euros) par la création et l'émission de 45.840.164 (quarante-cinq millions huit cent quarante mille cent soixante-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

*Souscription - Libération*

L'associée unique, représenté comme décrit ci-avant, déclare alors souscrire aux 45.840.164 (quarante-cinq millions huit cent quarante mille cent soixante-quatre) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement moyennant conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible d'un montant s'élevant à au moins EUR 45.840.164 (quarante-cinq millions huit cent quarante mille cent soixante-quatre euros) qu'elle détient à l'encontre de la Société.

Preuve de la détention et de la valeur de cet apport en nature a été donnée au notaire instrumentant au moyen de pièces justificatives.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 5 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 45.852.664 (quarante-cinq millions huit cent cinquante-deux mille six cent soixante-quatre euros) représenté par 45.852.664 (quarante-cinq millions huit cent cinquante-deux mille six cent soixante-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 6.500 (six mille cinq cents euros)

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise. Sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

**Follows the English version of the preceding text:**

In the year two thousand twelve, on the twenty-seventh day of November,  
before Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared

GREENSHIP GAS MANAGER PTE. LTD, a limited liability company with registered office in 10, Collyer Quay, #27-00, Ocean Financial Centre, 049315 Singapore (acting as trustee-manager of GREENSHIP GAS TRUST),

here represented by Mr Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal dated 22 November 2012.

Said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the undersigned notary to enact that:

- it is the sole member of GREENSHIP GAS LUXEMBOURG, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 171948, incorporated on 8 October 2012 pursuant to a deed drawn-up by the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2712 of 7 November 2012 (the "Company");

- all this being declared, the appearing party, represented as stated hereabove, holding one hundred percent (100%) of the corporate capital of the Company, acting in lieu of the extraordinary general meeting, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole member decides to increase the corporate capital by an amount of EUR 45,840,164 (forty-five million eight hundred forty thousand one hundred sixty-four euro) in order to raise it from EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 45,852,664 (forty-five million eight hundred fifty-two thousand six hundred sixty-four euro) through the creation and issue of 45,840,164 (forty-five million eight hundred forty thousand one hundred sixty-four) new corporate units with a nominal value of EUR 1 (one euro) each, benefiting of the same rights and advantages as the presently issued corporate units.

*Subscription - Payment*

Thereupon, the sole member, represented as stated above, declares to subscribe to the 45,840,164 (forty-five million eight hundred forty thousand one hundred sixty-four) new corporate units and to entirely pay them up by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim amounting to at least EUR 45,840,164 (forty-five million eight hundred forty thousand one hundred sixty-four euro) that it holds against the Company.

Proof of the ownership and of the value of such contribution has been given to the undersigned notary by supporting documents.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member resolves to amend article 5 of the by-laws, which henceforth will be read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at EUR 45,852,664 (forty-five million eight hundred fifty-two thousand six hundred sixty-four euro) divided into 45,852,664 (forty-five million eight hundred fifty-two thousand six hundred sixty-four) corporate units with a nominal value of EUR 1 (one euro) each."

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 6,500 (six thousand five hundred euro).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same proxyholder and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: P. Lentz, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 29 novembre 2012. REM/2012/1510. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 7 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159561/109.

(120210991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

**PAH Luxembourg 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.884.

In the year two thousand and twelve, on the sixth day of November.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

PFIZER LUXEMBOURG SARL, a limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84125,

represented by Maria DACAL, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on November 6, 2012.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity PFIZER LUXEMBOURG SARL, is the sole part holder in PAH LUXEMBOURG 2 SARL, incorporated on December 21, 2011, with registered office at 51 avenue JF Kennedy, L-1885 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 165884, published in the Mémorial C number 385, on February 14 2012 (the "Company"), by deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The sole part holder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 1,200,000.-),

to bring it from its present amount of TEN MILLION TWO HUNDRED TWENTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED U.S. DOLLARS (USD 10,222,200.-) to the amount of ELEVEN MILLION FOUR HUNDRED TWENTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED U.S. DOLLARS (USD 11,422,200.-),

by the creation and the issue of ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND (1,200,000) new shares having a par value of ONE U.S. DOLLARS (USD 1.-) each (the "New Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares,

together with total issue premium of TEN MILLION EIGHT HUNDRED THOUSAND US DOLLARS (USD 10,800,000.-).

The aggregate contribution of (i) TWELVE MILLION U.S. DOLLARS (USD 12,000,000.-) in relation to the New Shares is allocated as follows: (i) ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 1,200,000.-) to the share capital of the Company and (ii) TEN MILLION EIGHT HUNDRED THOUSAND US DOLLARS CENTS (USD 10,800,000.-) to the share premium account of the Company.

*Subscription*

PFIZER LUXEMBOURG SARL, prenamed, represented as stated hereabove has declared to subscribe for the ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND (1,200,000) New Shares,

and to pay them a total price of ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 1,200,000.-) together with total issue premium of TEN MILLION EIGHT HUNDRED THOUSAND US DOLLARS CENTS (USD 10,800,000.-),

by a contribution in kind consisting of: (i) FOUR THOUSAND TEN (4,010) shares in Pfizer Animal Health Finland Oy, a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Finland, with its registered office at Tietokuja 4, 00330 Helsinki, Finland, registered with the Finland trade and companies register under number 2472490-0 ("PAH Finland"). The shares to be contributed in PAH Finland shall hereinafter be referred to as the "Contributed Shares".

The above contribution in kind has been dealt with in a valuation statement issued by the management of the Company, which certifies that the total value of the contribution in kind is equal to the value of the New Shares issued in consideration for the Contributed Shares.

The said report, a copy of the list of the Contributed Shares, has been given to the notary.

*Effective implementation of the contribution:*

The Contributor, PFIZER LUXEMBOURG SARL here represented as stated hereabove, declares that:

- it is the sole full owner of the Contributed Shares and possessing the power to dispose of the Contributed Shares;
- the Contributed Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Contributed Shares;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Contributed Shares be transferred to it;
- according to the laws of Finland the Contributed Shares are freely transferable;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say in Luxembourg, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend the first paragraph of article 7 of the by-laws of the Company in order to reflect such increase of capital, which now reads as follows:

**Art. 7. First paragraph.** "The corporate capital of the company is set at ELEVEN MILLION FOUR HUNDRED TWENTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED U.S. DOLLARS (USD 11,422,200.-) divided into ELEVEN MILLION FOUR HUNDRED TWENTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED (11,422,200.-) shares having a par value of ONE US DOLLAR (USD 1.00) each."

### Valuation - Costs

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at EUR 5.,000.

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The appearing person, acting in her hereabove capacities, and in the common interest of all the parties, does hereby grant power to any employees of the law firm of the undersigned notary, acting individually, in order to enact and sign any deed rectifying the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le six novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER notaire de résidence à Luxembourg, soussignée;

#### A COMPARU

PFIZER LUXEMBOURG SARL, constituée suivant acte reçu par acte du notaire instrumentant en date du 3 octobre 2001, ayant son siège au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 84.125 (la «Société»),

représentée par Maria DACAL, employé privé, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 6 novembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant la partie comparante susnommée et le notaire soussignée, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée, PFIZER LUXEMBOURG SARL, est l'associé unique de PAH LUXEMBOURG 2 SARL, constituée suivant acte reçu par acte du Maître Paul BETTINGEN, en date du 21 décembre 2011, ayant son siège au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B165.884, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 385 du 14 février 2012 (la «Société») par acte du notaire Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, (Grand-Duché de Luxembourg).

Laquelle personne comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

#### Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société par un montant d'UN MILLION DEUX CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 1.200.000,-),

pour le porter de son montant actuel de DIX MILLIONS DEUX CENT VINGT-DEUX MILLE DEUX CENTS DOLLARS AMERICAINS (USD 10.222.200,-) à un montant de ONZE MILLIONS QUATRE CENT VINGT-DEUX MILLE DEUX CENTS DOLLARS AMERICAINS (USD 11.422.200),

par l'émission d'UN MILLION DEUX CENT MILLE (1.200.000) de nouvelles parts sociales ayant une valeur D'UN DOLLAR AMERICAIN (USD 1,00) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission de DIX MILLIONS HUIT CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 10.800.000,-).

L'apport total de DOUZE MILLIONS DOLLARS AMERICAINS (USD 12.000.000,-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales est alloué comme suit: (i) UN MILLION DEUX CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 1.200.000,-) au capital social de la Société et (ii) DIX MILLIONS HUIT CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 10.800.000,-) au compte de prime d'émission de la Société.

#### Souscription

PFIZER LUXEMBOURG SARL, prénommée, ici représentée comme dit ci-avant a déclaré souscrire toutes les UN MILLION DEUX CENT MILLE nouvelles parts sociales,

et les libérer pour un prix total d'UN MILLION DEUX CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 1.200.000,-) ensemble avec une prime d'émission de DIX MILLIONS HUIT CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 10.800.000,-),

par un apport en nature consistant dans les: (i) QUATRE MILLE DIX (4.010) parts sociales détenues par PFIZER LUXEMBOURG SARL dans la société Pfizer Animal Health Finland Oy, inscrite au Registre de Commerce finlandais sous le numéro d'entreprise 2472490-0, ayant son siège social au Tietokuja 4, 00330 Helsinki, Finlande («PAH Finland»). Les parts sociales apportés à PAH Finland seront mentionnés ci-après comme les «Parts Apportés».

L'apport en nature susmentionné a été traité par un rapport d'évaluation émis par la gérance de la Société qui certifie que le montant total de cet apport en nature est égal à la valeur des Nouvelles Parts émises en considération pour la Part Social apportée.

*Réalisation effective de l'apport:*

L'Apporteur, PFIZER Luxembourg SARL, précitée, ici représentée comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de Parts Sociales apportées et possède les pouvoirs d'en disposer;
- les Parts Sociales apportées ne sont encombrées d'aucun gage ou usufruit et qu'il n'existe aucun droit aux fins d'acquérir un tel gage ou usufruit sur lesdites parts;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- suivant le droit Finlandais et les statuts de ladite société, les Parts Sociales apportées sont librement transmissibles;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir au Luxembourg aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide alors de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital, lequel article sera comme suit:

**Art. 7. Premier paragraphe.** «Le capital social de la société est fixé à ONZE MILLIONS QUATRE CENT VINGT-DEUX MILLE DEUX CENTS DOLLARS AMERICAINS (USD 11.422.200,-) divisé en ONZE MILLIONS QUATRE CENT VINGT-DEUX MILLE DEUX CENTS (11.422.200) parts sociales ayant une valeur nominale d'UN DOLLAR AMERICAIN (USD 1.00) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à EUR 5.000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La personne comparante, es qualité qu'elle agit, agissant dans un intérêt commun, donne pouvoir individuellement à tous employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête e la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Dacal et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 novembre 2012. Relation: LAC/2012/52223. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160559/161.

(120211780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Earth Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 172.164.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth day of November.

Before the undersigned Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mercury Finance S.à r.l., société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg with a share capital of EUR 12,500, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172153,

Here represented by Mickaël Emeraux, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 15 November 2012.

The said proxy, initialed *ne varietur* by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Earth Finance S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172164, having a current share capital of EUR 12,500.-, incorporated pursuant to a deed of Me. Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, on 15 October 2012 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of undersigned notary dated 19 October 2012 and not yet published in the Mémorial C.

The sole shareholder of the Company takes the following resolutions:

#### *First Resolution*

The sole shareholder resolves to change the financial year of the Company so as to begin on 1 January and to end on 31 December of the same year.

The sole shareholder further resolves that the current financial year of the Company which began on 19 October 2012 shall end on 31 December 2012.

#### *Second Resolution*

As a consequence of the first resolution, the sole shareholder resolves to amend article 11 of the Company's articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 11.** The Company's financial year commences on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of the same year."

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand three hundred euro (EUR 1.300,-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

### **Es folgt die deutsche Übersetzung:**

Im Jahre zweitausendzwoölf, den neunzehnten November,

Vor dem unterzeichnenden Notar Francis Kessler, mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette, Großherzogtum Luxemburg,

Ist erschienen:

Mercury Finance S.à r.l., eine société à responsabilité limitée, gegründet und bestehend unter den Rechten des Großherzogtums Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von EUR 12.500, mit Gesellschaftssitz in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg und eingetragen beim Luxemburger Handelsregister unter Nummer B 172153,

ordnungsgemäß vertreten durch Mickaël Emeraux, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, erteilt am 15 November 2012 in Luxemburg.

Die Vollmacht wird nach Paraphierung „*ne varietur*“ durch den Notar und den Bevollmächtigten der vorliegenden Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg eingereicht zu werden.

Die erschienene Partei ist der alleinige Gesellschafter von Earth Finance S.à r.l. (hier folgend die "Gesellschaft"), eine société à responsabilité limitée gegründet und bestehend unter den Rechten des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, eingetragen beim Luxemburger Handelsregister unter Nummebr B 172164, mit einem derzeitigen Gesellschaftskapital von EUR 12.500, welche durch notarielle Urkunde de Notars Me Henri Hellinckx vom 15. Oktober 2012 gegründet wurde , noch nicht veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Société et Associations ("Mémorial C"). Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt am 19 Oktober 2012 durch Urkunde des Unterzeichnenden Notars abgeändert, und noch nicht im Mémorial C veröffentlicht.

Der alleinige Gesellschafter fasst folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, dass das Geschäftsjahr der Gesellschaft am 1. Januar beginnt und am 31. Dezember endet.

Der alleinige Gesellschafter beschließt weiterhin, dass das laufende Geschäftsjahr welches am 19 Oktober 2012 begann, am 31 Dezember 2012 endet.

*Zweiter Beschluss*

Als Folge des ersten Beschlusses, beschließt der alleinige Gesellschafter den Artikel 11 der Satzung der Gesellschaft zu folgendem Wortlaut abzuändern:

„ **Art. 11.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember des gleichen Jahres.“

*Kosten und Auslagen*

Die Kosten, Auslagen, Gebühren und Belastungen, gleich welcher Art, die der Gesellschaft obliegen und die der Gesellschaft in Rechnung gestellt werden in Verbindung mit den Gründen der vorliegenden Urkunde betragen eintausend dreihundert Euro (EUR 1.300,-).

Worüber die vorliegende Urkunde in Luxemburg unterzeichnet wurde, an dem Tag, welcher zu Anfang der Urkunde erwähnt wird.

Der unterzeichnende Notar beherrscht die englische Sprache in Wort und Schrift und bestätigt auf Nachfrage der erschienenen Parteien, dass die vorliegende Urkunde auf Deutsch abgefasst ist nebst einer englischen Fassung; auf Anfrage der erschienenen Parteien und im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und deutschen Fassung, soll die englische Fassung maßgeblich sein.

Das Dokument wurde dem Bevollmächtigten der erschienenen Parteien vorgelesen, der besagte Bevollmächtigte der erschienenen Parteien unterzeichnet zusammen mit dem Notar die vorliegende Originalurkunde.

Signé: Emeraux, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15375. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012160294/93.

(120211884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**HEDF Co-Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.050.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.784.

In the year two thousand and twelve, on the fifth of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HEDF Co-Investment L.P., a Limited Partnership duly incorporated under the law of Delaware, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America,

here represented by Ms. Alexie ARNOULD, private employee, professionally resident at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on November 28, 2012.

The proxy mentioned above, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of HEDF Co-Investment S.à r.l. (the "Company"), a private limited company duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on December 10, 2004 published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 203 dated March 7, 2005. The by-laws have been amended pursuant a deed of the same notary on December 23, 2004 published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 350, dated April 19, 2005, which by-laws have been amended pursuant a deed of the same notary on November 28, 2006, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 266 dated February 28, 2007, which by-laws have been amended pursuant a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on July 15, 2008 published in the "Mémorial C, Recueil des

Sociétés et Associations" number 2021 dated August 20, 2008, which by-laws have been amended pursuant a deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, on December 18, 2009, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 429 dated February 27, 2010. The by-laws have been amended for the last time pursuant a deed of Maître Martine Schaeffer, on July 25, 2011 published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2287 dated September 27, 2011.

II. The Company's share capital is presently set at nine hundred seven thousand one hundred Euro (EUR 907,100.-), represented by nine thousand seventy-one (9,071) shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The appearing party, represented as above mentioned, recognizes that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of one hundred forty-two thousand nine hundred Euro (EUR 142,900.-) so as to raise it from its current amount of nine hundred seven thousand one hundred Euro (EUR 907,100.-), divided into one thousand eight hundred eighty-eight (1,888) Class A shares and seven thousand one hundred eighty-three (7,183) Class B shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100), up to one million fifty thousand Euro (EUR 1,050,000.-), by the issuance of six hundred twelve (612) Class A shares and eight hundred seventeen (817) Class B shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), by a contribution in cash of the Sole Shareholder;

2. To approve the issuance of the six hundred twelve (612) new Class A shares and eight hundred seventeen (817) new Class B shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-);

3. To accept the subscription of the six hundred twelve (612) new Class A shares and eight hundred seventeen (817) new Class B shares by the Sole Shareholder, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), and to accept payment in full of each of these shares via contribution in cash;

4. To amend and restate paragraph 1 of Article 6 of the Company's Articles of Association;

5. To grant power to Ms. Hadieh Kaviani, Ms. Elin Egilson, Ms. Jeanette Hesser and Ms. Alexie Arnould, acting individually, with full power of substitution, to record the capital changes in the Share Register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the "Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations";

6. Miscellaneous.

The sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred forty-two thousand nine hundred Euro (EUR 142,900.-) so as to raise it from its current amount of nine hundred seven thousand one hundred Euro (EUR 907,100), divided into one thousand eight hundred eighty-eight (1,888) Class A shares and seven thousand one hundred eighty-three (7,183) Class B shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), up to one million fifty thousand Euro (EUR 1,050,000.-), by the issuance of six hundred twelve (612) Class A shares and eight hundred seventeen (817) Class B shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100), by a contribution in cash of the Sole Shareholder.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the issuance of the six hundred twelve (612) new Class A shares and eight hundred seventeen (817) new Class B shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100);

*Subscription and Payment*

There now appeared Ms. Alexie Arnould, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of the Sole Shareholder, by virtue of a proxy granted on November 28, 2012.

The person appearing declared the subscription of six hundred twelve (612) Class A shares and eight hundred seventeen (817) Class B shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), and to accept payment in full of each of these shares by a contribution in cash of the Sole Shareholder.

The person appearing declared and the Sole Shareholder recognized that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of one hundred forty-two thousand nine hundred Euro (EUR 142,900.-) proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept the subscription of the six hundred twelve (612) new Class A shares and eight hundred seventeen (817) new Class B shares by the Sole Shareholder, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), and to accept payment in full of each of these shares via contribution in cash.

*Fourth resolution*

Consequently the Sole Shareholder resolves to amend and restate paragraph 1 of Article 6 of the Articles of Association of the Company so that it shall from now on read as follows:

" **Art. 6. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at one million fifty thousand Euro (EUR 1,050,000.-), divided into two thousand five hundred (2,500) Class A shares and eight thousand (8,000) Class B shares (collectively referred to as the "Preferred Shares"), each with a nominal of one hundred Euro (EUR 100). Any shares under the authorized share capital may be issued as Preferred Shares."

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant power to Ms. Hadieh Kaviani, Ms. Elin Egilson, Ms. Jeanette Hesser and Ms. Alexie Arnould, acting individually, with full power of substitution, to record the capital changes in the Share Register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations".

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, known to the notary, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le cinq décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HEDF Co-Investment L.P., une Limited Partnership constituée selon les lois du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Mme Alexie ARNOULD, employée privée, ayant pour adresse professionnelle le 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 28 novembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour fins d'enregistrement auprès des autorités.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la Seule Associée de HEDF Co-Investment S. à r.l. (la «Société»), une Société à responsabilité limitée établie à Luxembourg, ayant son siège social à, 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg le 10 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 203 du 7 mars 2005. Les statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire, le 23 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 350 du 19 avril 2005, lesquels statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire, le 28 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 266 du 28 février 2007, lesquels statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 15 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2021 du 20 août 2008, lesquels statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, le 18 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 429 du 27 février 2010. Enfin, les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, le 25 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2287 du 27 septembre 2011.

II. Le capital social de la Société est fixé à neuf cent sept mille cent euros (EUR 907.100,-), représenté par neuf mille soixante et onze (9.071) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informée des décisions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quarante-deux mille neuf cents euros (EUR 142.900,-) afin de le porter de son montant actuel de neuf cent sept mille cent euros (EUR 907.100,-), représenté par mille huit cent

quatre-vingt-huit (1.888) parts sociales de Classe A et sept mille cent quatre-vingt-trois (7.183) parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à un million cinquante mille euros (EUR 1.050.000,-), par l'émission de six cent douze (612) parts sociales de Classe A et huit cent dix-sept (817) parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par contribution en espèce de la part de l'Associé Unique;

2. Approuver l'émission des six cent douze (612) parts sociales de Classe A et huit cent dix-sept (817) parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune;

3. Approuver la souscription des six cent douze (612) parts sociales de Classe A et huit cent dix-sept (817) parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et approuver le paiement de la totalité de ces parts sociales par contribution en espèce;

4. Modifier l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'Article 6 des statuts de la Société;

5. Autoriser Mme Hadieh Kaviani, Mme Elin Egilson, Mme Jeanette Hesser et Mme Alexie Arnould, agissant individuellement avec pleins pouvoirs de substitution, à procéder aux changements concernant le capital dans le registre des parts sociales de la Société, et à accomplir les formalités nécessaires en relation avec le Registre de Commerce et de Société de Luxembourg et du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

6. Divers.

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quarante-deux mille neuf cents euros (EUR 142.900,-) à neuf cents sept mille cent euros (EUR 907.100), représenté par mille huit cent quatre-vingt-huit (1.888) parts sociales de Classe A et sept mille cent quatre-vingt-trois (7.183) parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, à un million cinquante mille euros (EUR 1.050.000,-), par l'émission de six cent douze (612) parts sociales de Classe A et huit cent dix-sept (817) parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, par contribution en espèces de la part de l'Associé Unique.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'approuver l'émission des six cent douze (612) nouvelles parts sociales de Classe A et des huit cent dix-sept (817) nouvelles parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

#### *Souscription et Paiement*

Ensuite est intervenue Madame Alexie Arnould, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisée de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration donnée le 28 novembre 2012.

La comparante a déclaré la souscription et l'émission de six cent douze (612) nouvelles parts sociales de Classe A et de huit cent dix-sept (817) nouvelles parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et l'acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en espèces de l'Associé Unique.

La comparante a déclaré ainsi que l'Associé Unique a reconnu que chaque nouvelle part sociale a été libérée intégralement en espèces et que la somme de cent quarante-deux mille neuf cents euros (EUR 142.900) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter la souscription des six cent douze (612) nouvelles parts sociales de Classe A et des huit cent dix-sept (817) nouvelles parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et d'accepter la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en espèces de l'Associé Unique.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence, l'Associé Unique décide de modifier et reformuler l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'Article 6 des statuts de la Société de sorte qu'il se lira comme suit:

« **Art. 6. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million cinquante mille euros (EUR 1.050.000,-) représenté par deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de Classe A et huit mille (8.000) parts sociales de Classe B (ensemble nommées «Parts sociales Préférentielles»), d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune. Toutes parts sous le capital social autorisé seront émises en tant que Parts sociales Préférentielles.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique déclare autoriser Mme. Hadieh Kaviani, Mme. Elin Egilson, Mme. Jeanette Hesser et Mme. Alexie Arnould, agissant individuellement avec pleins pouvoirs de substitution, à procéder au changement de capital dans le livre de Registre des parts de la Société, et d'accomplir les formalités nécessaires en relation avec le Registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg et le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

7368

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunération et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte, sont évalués à approximativement mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de la même comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, cette dernière a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Arnould et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 06 décembre 2012. LAC/2012/58199. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161060/202.

(120212863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Mylan Luxembourg 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 133.500.

—  
In the year two thousand and twelve, on the nineteenth day of November.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mylan (Gibraltar) 3 Ltd, a limited company incorporated and existing under the laws of the Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered with the Gibraltar Trade Register under number 99404,

duly represented for the purposes hereof by Ms. Christine Kröger, having her professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 19 November 2012 in Gibraltar.

The appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Mylan Luxembourg 4 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office located at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 133.500 (the "Company"), incorporated by virtue of a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg on 10 September 2007, published with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 2876 of 11 December 2007. The articles of incorporation have been amended once pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, aforementioned, dated 15 December 2008, published with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 99 of 16 January 2009.

The appearing party then reviewed the following agenda (the "Agenda"):

*Agenda:*

1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation;
2. Appointment of Mr. Alan Weiner as liquidator of the Company; and
3. Definition of the powers and remuneration to be granted to Mr. Alan Weiner in its capacity as liquidator of the Company.

Further to the review of the different items composing the Agenda, the Sole Shareholder requested the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

In accordance with the provisions of articles 141 to 151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr. Alan Weiner, born on 22 July 1962 in New York, United States of America, with professional address at 405 Lexington Avenue, New York, NY 10017, United States of America, as liquidator of the Company (the "Liquidator").

### Third resolution

Further to the adoption of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves that, in performing its duties, the Liquidator shall have the broadest powers, as provided for by articles 144 to 148bis of the Law.

The Liquidator may perform all acts and take all necessary actions as provided for by article 145 of the Law, and is hereby expressly dispensed from any requirement tending to the obtaining of either the prior approval, or the ratification by the Sole Shareholder of the Company, with regard to any matters for the purposes of which such an approval or ratification are usually required.

The Liquidator may, as applicable, exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registrations, renounce all real rights, preferential rights, mortgages and actions for rescission, and remove any attachments, with or without payment of any and/or all preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance, as deemed necessary within the frame and for the purposes of the Company's liquidation.

The Liquidator is relieved from drawing up an inventory of the Company for the purposes of the Company's liquidation, and may therefore refer to the Company's financial statements with this respect.

The Liquidator may, under its sole responsibility, for any special or specific operations, delegate through its sole signature to one or more proxies, agents or representatives, such powers as it may determine, and for such period as shall be deemed necessary in order to carry out its role as Liquidator of the Company.

The Liquidator may distribute some, several or all of the Company's assets to the Sole Shareholder either in cash or in kind, at its discretion.

The Sole Shareholder resolves to approve the Liquidator's remuneration as agreed among the parties concerned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German translation. On express request of the same appearing person, and in case any divergences would arise between the French and the English text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name and residence, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Es folgt die deutsche Uebersetzung:

Im Jahr zweitausendundzwoölf, am neunzehnten November.

Vor uns, Maître Henri Hellinckx, Notar mit Geschäftssitz in Luxemburg,

Erschien:

Mylan (Gibraltar) 3 Ltd, eine limited company gegründet und existierend unter dem Recht Gibaltars, mit Sitz in 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, eingetragen im Handelsregister von Gibraltar unter Nummer 99404,

hier wirksam vertreten durch Frau Christine Kröger, berufsansässig in Luxemburg, Großherzogtums Luxemburg, kraft Vollmacht ausgestellt am 19. November 2012 in Gibraltar.

Die erschienene Partei ist die alleinige Gesellschafterin (die „Alleinige Gesellschafterin“) der Mylan Luxembourg 4 S.à r.l., einer société à responsabilité limitée gegründet und existierend unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 133.500, gegründet gemäß einer Urkunde der Notarin Maître Martine Schaeffer, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nr. 2876 vom 11. Dezember 2007 (nachfolgend die „Gesellschaft“). Die Statuten der Gesellschaft wurden seither ein Mal geändert gemäß einer Urkunde derselben Notarin, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nr. 99 vom 16. Januar 2009.

Die Alleinige Gesellschafterin erwoog sodann die folgende Tagesordnung:

#### Tagesordnung:

1. Auflösung der Gesellschaft und Entscheidung, die Gesellschaft abzuwickeln;
2. Ernennung des Abwicklers;
3. Bestimmung der Vollmachten des Abwicklers und seiner Entlohnung.

Nach Durchsicht und Erwägung der verschiedenen Tagesordnungspunkte bat die Alleinige Gesellschafterin den Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

#### Erster Beschluss

Die Alleinige Gesellschafterin entscheidet gemäß Artikel 141-151 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, in seiner jeweils geltenden Fassung (das „Gesetz“), die Gesellschaft aufzulösen und den Abwicklungsprozess zu beginnen.

Zweiter Beschluss

Als Folge des vorangehenden Beschlusses, beschließt die Alleinige Gesellschafterin als Liquidator Herrn Alan Weiner, mit professioneller Adresse in 405 Lexington Avenue, New York, NY 10017, Vereinigte Staaten von Amerika, zu ernennen (der „Abwickler“).

Dritter Beschluss

Die Alleinige Gesellschafterin beschließt, dass der Abwickler, zur Erfüllung seiner Pflichten, mit den weitestgehenden Befugnissen, wie in den Artikeln 144 bis 148bis des Gesetzes vorgesehen, ausgestattet werden soll.

Der Abwickler kann alle in Artikel 145 des Gesetzes genannten Handlungen auch ohne Erfordernis eines zusätzlichen Zustimmungsaktes seitens der ordentlichen Hauptversammlung der Gesellschafter ausüben.

Der Abwickler kann, sofern einschlägig, den Grundbuchbeamten von der automatischen Eintragung entbinden; er kann auf alle Grundpfandrechte, Vorzugsrechte, Hypotheken sowie Anfechtungsklagen verzichten; er kann die Löschung von Beschlagnahmen, gegen oder ohne Sicherheitsleistung, von Vorzugsrechts- oder Hypothekeneintragungen, von Umschriften, Pfändungen, Widersprüchen und sonstigen Beschränkungen beantragen.

Der Abwickler ist von der Pflicht entbunden ein Inventar zu erstellen; er kann auf die Konten der Gesellschaft Bezug nehmen.

Er kann auf eigene Verantwortung einen Teil seiner Befugnisse für spezielle oder bestimmte Geschäfte auf einen oder mehrere Bevollmächtigte in einem von ihm bestimmten Umfang und Zeitraum übertragen.

Der Abwickler kann einen Teil oder das gesamte Vermögen der Gesellschaft an die Alleinige Gesellschafterin nach seiner Wahl in bar oder als Sachleistung im Verhältnis ihrer Beteiligung am Kapitel ausgeben.

Die Alleinige Gesellschafterin beschließt, die Entlohnung des Abwicklers, wie sie zwischen den betroffenen Parteien vereinbart worden ist, zu akzeptieren.

Die vorliegende Urkunde wurde in Luxemburg an dem oben aufgeführten Tage unterzeichnet.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der erschienenen Person diese Urkunde in englischer Sprache verfasst worden ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Auf Ersuchen der erschienenen Person und im Falle von Unterschieden zwischen dem englischen und dem deutschen Wortlaut, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung des Vorstehenden gegenüber der erschienenen Person, deren Name und Wohnsitz dem Notar bekannt ist, hat diese Person zusammen mit dem Notar diese Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. KRÖGER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56435. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 7. Dezember 2012.

Référence de publication: 2012161162/122.

(120212761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Alilu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4408 Belvaux, rue Waassertrap.

R.C.S. Luxembourg B 173.313.

—  
STATUTS

L'an deux mille douze.

Le vingt-six novembre.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

ONT COMPARU:

1.- Madame Christel GIACOMINI, esthéticienne, née à Esch/Alzette le 29 mars 1973, demeurant à L-3768 Tétange, 26, rue de la Fontaine.

2.- Madame Cinzia GIACOMINI, esthéticienne, née à Esch/Alzette, le 14 juillet 1974, demeurant à L-3712 Rumelange, 1A, rue des Artisans.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'elles déclarent constituer entre elles.

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de:

ALILU S. à r.l.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un institut de beauté avec le commerce des articles de la branche.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Belvaux.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

**Art. 8.** Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption. Cet agrément n'est pas nécessaire en cas de transmission à un héritier réservataire ou au conjoint survivant.

**Art. 9.** Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 12.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

#### *Souscription*

Le capital a été souscrit comme suit:

1.- Madame Christel GIACOMINI, prénommée, QUATRE-VINGT-DIX PARTS SOCIALES . . . . .	90
2.- Madame Cinzia GIACOMINI, prénommée, DIX PARTS SOCIALES . . . . .	10
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.

#### *Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à NEUF CENTS EUROS (€ 900,-).

#### *Décisions*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix ils ont pris les décisions suivantes:

I.- Est nommé gérante technique de la société: Madame Cinzia GIACOMINI, prénommée

II.- Est nommé gérante administrative de la société:

Madame Christel GIACOMINI, prénommée,

III.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérantes.

IV.- Le siège social de la société se trouve à L-4408 Belvaux, Résidence Befroi, rue Waassertrap.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: Giacomini, Giacomini, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15808. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012160817/74.

(120212845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**AlcoDev S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 165.195.

L'an deux mil douze, le vingt-neuf novembre.

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «AlcoDev S.A.» établie et ayant son siège social à L-8070 Bertrange, Zone d'Activités Bourmicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 165.195,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 7 décembre 2011, publié au Mémorial C du 19 décembre 2011, numéro 3.110, page 149.241,

dont le capital social s'élève actuellement à la somme de dix millions cinq cent mille euros (10.500.000.- €), représenté par dix mille cinq cents (10.500) actions sans valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Madame Lise Euriot-Fabbri, employée privée, demeurant professionnellement à L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Mongu Nkoy Bonsey, employé privé, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diederich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Yves MERTZ, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diederich.

I.- Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale, les éventuelles procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les éventuelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que l'intégralité du capital social de la Société est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Renonciation au droit de souscription préférentiel.
3. Augmentation du capital social à concurrence de vingt-neuf millions cinq cent mille euros (29.500.000.- €) libérées à concurrence de vingt-six millions cinq cents mille euros (26.500.000.- €) et par l'émission de vingt-neuf mille cinq cents (29.500) actions nouvelles sans valeur nominale, actions ayant les mêmes droits que les actions actuellement existantes.
4. Admission, intervention et souscription des actions nouvellement émises
5. Modification de l'article 4, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts aux fins de refléter l'augmentation en question
6. Divers

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé du Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, tous les actionnaires représentés ou présents à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale constate que tous les actionnaires - et ce pour autant que de besoin - ont déclaré renoncer à tout droit de souscription préférentiel et se déclarent d'accord avec l'augmentation de capital ci-après décrite et décidée.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de la somme de vingt-neuf millions cinq cent mille euros (29.500.000.- €), en vue de le porter de son montant actuel de dix millions cinq cent mille euros (10.500.000.- €), à la somme de quarante millions d'euros (40.000.000.- €) par l'émission de vingt-neuf mille cinq cents (29.500) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant toutes les mêmes droits et avantages que les actions actuellement existantes.

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération de l'augmentation de capital mentionnée sous la troisième résolution ci-dessus comme suit:

#### Intervention - Souscription

L'assemblée générale - suite à la renonciation au droit de souscription préférentiel dûment constaté - décide d'admettre à la souscription et la libération partielle à concurrence de vingt-six millions cinq cents mille euros (26.500.000.- €) de toutes les vingt-neuf mille cinq cents (29.500) nouvelles actions par la société de droit belge «ALCOPA NV», ci-après qualifié.

#### Intervention

Est ensuite intervenue la société de droit belge ALCOPA N.V., établie et ayant son siège social à B-2550 Kontich, Pierstraat, 231, inscrit dans la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0421. 837. 162,

représentée par Madame Lise Euriot-Fabbri, employée privée, demeurant professionnellement à L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort, en vertu d'une procuration annexée aux présentes,

laquelle partie intervenante-comparante déclare intervenir aux présentes et déclare:

- souscrire à l'intégralité des vingt-neuf mille cinq cents (29.500) actions nouvelles sans valeur nominale nouvellement émises

- procéder à leur libération partielle à concurrence de vingt-six millions cinq cents mille euros (26.500.000.- €) par un apport en numéraire, ce dont une preuve a été versée au notaire.

A cet égard, la partie comparante déclare avoir pris connaissance des dispositions légales afférentes et régissant l'émission d'actions non intégralement libérées, et plus particulièrement des dispositions des articles 43 et suivants de la loi de 1915.

#### Quatrième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 4, alinéa 1er des statuts, afin de lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4. Alinéa 1<sup>er</sup>** . Le capital social est fixé à QUARANTE MILLIONS D'EUROS (40.000.000.- €) représenté par QUARANTE MILLE (40.000) actions sans valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président a déclaré clos le présent procès-verbal.

#### Déclaration en matière de blanchiment

Les actionnaires déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient

1) que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas, de respectivement

2) que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

#### Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ sept mille euros (7.000.- €). A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée faite aux parties comparantes, connues du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les parties comparantes ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: L. EURIOT-FABBRI, M. BONSEY, Y. MERTZ, K. REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16121. Reçu: douze euros 12.-.

Le Receveur (signé): M. HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME.

PETANGE, LE 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160798/102.

(120212689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**MC Financing 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 172.757.

—  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth of November.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

MC Financing S.à r.l., a société à responsabilité limitée, in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register, established and with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal, dated November 19, 2012, (hereafter named "the Sole Shareholder").

The above mentioned power of attorney, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Which appearing party, has requested the notary to state as follows:

- the Sole Shareholder holds all the shares in the Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of MC Financing 2 S.à r.l., in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register, with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg ("the Company");
- the Company has been incorporated pursuant to a notarial deed dated November 12, 2012, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;
- the Company's by-laws have not been amended since;
- the Company's capital is set at USD 50,000 (fifty thousand US Dollars) represented by 1,000 (one thousand) shares with a par value of USD 50 (fifty US Dollars) each;
- the Sole Shareholder hereby resolves to proceed with the dissolution of the Company with effect from today;
- the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;
- the Sole Shareholder as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;
- the Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation;
- consequently the Company is liquidated and the liquidation is closed;
- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;
- the Sole Shareholder grants full discharge to the managers of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at the registered office of the Company.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Follows the translation in French: / Suit la traduction française:**

L'an deux mil douze, le dix-neuf novembre.

Par-devant Nous Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

MC Financing S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé donné le 19 novembre 2012, (ci-après «l'Associé Unique»).

Ladite procuration, signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- la comparante détient toutes les actions de la société à responsabilité limitée existante sous la dénomination MC Financing 2 S.à r.l., en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, avec siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg («la Société»);
- la Société a été constituée en vertu d'un acte notarié du 12 novembre 2012, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;
- les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis;
- le capital social de la Société est fixé à USD 50.000 (cinquante mille dollars américains) représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de USD 50 (cinquante dollars américains) chacune;
- par la présente l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- l'Associé Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;
- par conséquent la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- l'Associé Unique a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;
- l'Associé Unique donne décharge pleine et entière aux gérants pour leurs mandats à compter de la date de leur nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et
- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15869. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012161169/94.

(120212875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

### **Cinema Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.575.

In the year two thousand and twelve, on the twenty third day of November.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company (société anonyme) "CINEMA CAPITAL S.A.", hereinafter referred to as "the Company", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte (Grand Duchy of Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 170.575, incorporated following a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), on June 28, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2206 of September 5, 2012, and whose articles of association have been amended by a deed of the undersigned notary on August 9, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2460 of October 3, 2012.

The meeting is declared open by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally at Esch-sur-Alzette, acting as chairman, and appointing Mrs Sophie HENRYON, private employee, residing professionally at Esch-sur-Alzette, as secretary of the meeting.

The meeting appoints as scrutineer Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, residing professionally at Esch-sur-Alzette.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Increase of the share capital to the extent of forty two million and four hundred thousand United States Dollars (USD 42,400,000.-) in order to raise it from its current amount of forty four thousand and eighty four United States Dollars (USD 44,084.-) to forty two million four hundred forty four thousand and eighty four United States Dollars (USD 42,444,084.-) by the issue of forty two million and four hundred thousand (42,400,000) new shares with a nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2. Full payment of all the forty two million and four hundred thousand (42,400,000) new shares with a nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, by the allocation to the share capital of the capital contribution account of the Company connected to its share capital as referred to in account 115 of the Luxembourg standard chart of accounts ("plan comptable") defined in the Grand Ducal Regulation of June 10, 2009, to the extent of forty two million and four hundred thousand United States Dollars (USD 42,400,000.-) and free allocation of said shares in favour of the Company's shareholder.

3. Subsequent amendment of article 5.1. of the articles of association which will have henceforth the following wording:

"The share capital is set at forty two million four hundred forty four thousand and eighty four United States Dollars (USD 42,444,084.-) represented by eighty seven million four hundred forty four thousand and eighty four (42,444,084) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each."

(ii) That the sole shareholder, its proxyholder and the number of the shares held by it are shown on an attendance-list; this attendance-list after having been checked and signed "ne varietur" by the proxyholder of the represented shareholder, the bureau of the meeting and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy of the represented shareholder, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That, the whole corporate capital being represented at the present meeting and the shareholder represented declaring that it has had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and can validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting takes the following resolutions:

*First resolution*

The share capital is increased to the extent of forty two million and four hundred thousand United States Dollars (USD 42,400,000.-) in order to raise it from its present amount of forty four thousand and eighty four United States Dollars (USD 44,084.-) to forty two million four hundred forty four thousand and eighty four United States Dollars (USD 42,444,084.-), by the issue of forty two million and four hundred thousand (42,400,000) new shares with a nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

*Allocation*

All the forty two million and four hundred thousand (42,400,000) new shares with a nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, are fully paid up by the allocation to the share capital of the capital contribution account of the Company connected to its share capital as referred to in account 115 of the Luxembourg standard chart of accounts ("plan comptable") defined in the Grand Ducal Regulation of June 10, 2009, to the extent of forty two million and four hundred thousand United States Dollars (USD 42,400,000.-) and freely allocated in favour of the Company's sole shareholder, the private limited company CINEMA VENTURE CAPITAL SARL, pre-named, represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal.

Proof of the existence of the capital contribution account of the Company connected to its share capital as referred to in account 115 of the Luxembourg standard chart of accounts ("plan comptable") defined in the Grand Ducal Regulation of June 10, 2009, equal at least forty two million and four hundred thousand United States Dollars (USD 42,400,000.-) has been given to the undersigned notary by a certificate of the board of directors of the Company certified accurate by the supervisory auditor of the Company. This certificate, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, article 5.1. of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

“ **Art. 5.1.** The share capital is set at forty two million four hundred forty four thousand and eighty four United States Dollars (USD 42,444,084.-) represented by forty two million four hundred forty four thousand and eighty four (42,444,084) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each.”

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges to be borne by the present deed are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

*Attestation*

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

*Declaration*

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by an French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «CINEMA CAPITAL S.A.», ci-après dénommée «la Société», avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 170.575, constituée suivant acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2206 du 5 septembre 2012, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant en date du 9 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2460 du 3 octobre 2012.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, qui désigne comme secrétaire Madame Sophie HENRYON, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social à concurrence de quarante-deux millions quatre cent mille Dollars américains (USD 42.400.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre Dollars américains (USD 44.084,-) à quarante-deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre Dollars américains (USD 42.444.084,-) par l'émission de quarante-deux millions quatre cent mille (42.400.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Libération intégrale des quarante-deux millions quatre cent mille (42.400.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, par l'affectation au capital social du compte «rapport en capitaux propres non rémunéré par des titres» de la Société comme défini dans le compte 115 du plan comptable normalisé luxembourgeois, tel que défini par le Règlement Grand-Ducal du 10 juin 2009, à concurrence de quarante-deux millions quatre cent mille Dollars américains (USD 42.400.000,-) et attribution gratuite de ces actions à l'actionnaire de la Société, la société à responsabilité limitée CINEMA VENTURE CAPITAL SARL.

3. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à quarante-deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre Dollars américains (USD 42.444.084,-) représenté par quarante-deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre (42.444.084) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune.»

(ii) Que l'actionnaire unique, son mandataire, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée «ne varietur» par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera également annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été signée «ne varietur» par les comparants et le notaire.

(iii) Que, l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée et l'actionnaire unique se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le capital social est augmenté à concurrence de quarante-deux millions quatre cent mille Dollars américains (USD 42.400.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre Dollars américains (USD 44.084,-) à quarante-deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre Dollars américains (USD 42.444.084,-) par l'émission de quarante-deux millions quatre cent mille (42.400.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### *Libération*

Toutes les quarante-deux millions quatre cent mille (42.400.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune sont libérées intégralement par l'affectation au capital du compte «apport en capitaux propres non rémunéré par des titres» de la Société comme défini dans le compte 115 du plan comptable normalisé luxembourgeois, tel que défini par le Règlement Grand-Ducal du 10 juin 2009, à concurrence de quarante-deux millions quatre cent mille Dollars américains (USD 42.400.000,-) et attribuées gratuitement à l'actionnaire unique de la Société, la société à responsabilité limitée CINEMA VENTURE CAPITAL SARL, prénommée, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La preuve de l'existence du compte «apport en capitaux propres non rémunéré par des titres» de la Société comme défini dans le compte 115 du plan comptable normalisé luxembourgeois, tel que défini par le Règlement Grand-Ducal du 10 juin 2009, au moins égal à quarante-deux millions quatre cent mille Dollars américains (USD 42.400.000,-) a été donnée au notaire instrumentant par un certificat du conseil d'administration de la Société certifié exact par le commissaire de la Société. Ce certificat, après avoir été singé «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'article 5.1. des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à quarante-deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre Dollars américains (USD 42.444.084,-) représenté par quarante-deux millions quatre cent quarante-quatre mille quatre-vingt-quatre (42.444.084) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune.»

#### *Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombent à la société sont évalués à sept mille euros (EUR 7.000,-).

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise et la langue française, déclare par la présente qu'à la demande des personnes comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes personnes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15901. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012160924/181.

(120213024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Chartis Insurance Management Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 24.331.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Madame Sandrine BRUZZO, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, une société à responsabilité limitée, organisée et existante sous le droit irlandais, avec siège social à 30, North Wall Quay, IFSC, Dublin 1, Irlande immatriculée auprès du Companies Registration Office sous le numéro 146094, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 9 novembre 2012, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1° Que Chartis Insurance Management Services (Luxembourg) S.A, une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 24.331 (la «Société»), a été constituée en date du 29 avril 1986 suivant acte reçu par Maître Camille Hellincks, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, numéro 32 du 2 août 1986. Ses statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 août 2009, publié au Mémorial C, numéro 2145 du 3 novembre 2009.

2° Que le capital social de Chartis Insurance Management Services (Luxembourg) S.A est fixé à trente mille neuf-cent quatre-vingt six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) divisé en cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

3° Que Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, préqualifiée, est seule propriétaire de toutes les actions de la Société.

4° Que Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, préqualifiée, agissant comme actionnaire unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des actionnaires modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5° Que Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, préqualifiée, désigne Monsieur Philippe Goutière, avec adresse professionnelle au 10 B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, comme liquidateur de la Société et lui accorde les pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat et en particulier tous les pouvoirs prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans devoir requérir l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés dans les cas prévus par la loi;

- le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire;

- le liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera;

6° Qu'après avoir lu et approuvé le rapport de liquidation du liquidateur et qu'après avoir renoncé à nommer un commissaire vérificateur, l'actionnaire unique déclare que toutes les dettes de la Société ont été payées et que toutes les charges encourues en relation avec la liquidation sont dûment provisionnées et qu'il s'engage à payer tout passif éventuel actuellement inconnu et non réglé de la société dissoute.

7° Que Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, préqualifiée, déclare qu'elle reprend tout l'actif restant de la Société et qu'elle reprend tout le passif existant de la Société qui n'aurait pas déjà été réglé suivant le point 6.

8° Que Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, préqualifiée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2012 et que le registre de la Société relatif à l'émission d'actions sera annulé.

9° Que décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société ainsi qu'au liquidateur.

10° Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg au siège social de la Société, 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui lui a été octroyé.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue française, suivie d'une version en langue anglaise, la version française, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version anglaise.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

**Follows the English version:**

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth of November.

Before Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

**THERE APPEARED:**

Mrs Sandrine BRUZZO, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

acting in his capacity as attorney-in-fact of Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, a limited liability company, duly organised and validly existing under the laws of Ireland, having its registered office at 30, North Wall Quay, IFSC Dublin 1, Ireland, registered with the Companies Registration Office under number 146094, by virtue of a proxy given on November 9, 2012, which proxy after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the notary to state that:

1° Chartis Insurance Management Services (Luxembourg) S.A, a Luxembourg société anonyme, with registered office at 10 B rue des Mérovingiens, L-8070, Bertrange, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 24.331 (the "Company"), was incorporated on April 29, 1986 by a deed of Maître Camille Hellincks, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, number 32 of 2 August 1986. Its articles of incorporation have been amended several times and for the last time on August 4, 2009 by deed of Maître Francis KESSELER notary residing in Esch-sur-Alzette, published in the Mémorial C, number 2145 dated November 3, 2009.

2° The corporate capital of Chartis Insurance Management Services (Luxembourg) S.A is fixed at thirty thousand nine hundred eighty-six euros, sixty-nine cents (EUR 30,986.69) divided in hundred (100) shares without designation of a nominal value.

3° Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited prenamed, is the single owner of all the shares of the Company.

4° Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of association of the Company declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

5° Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, prenamed, hereby appoints Mr. Philippe Goutiere, with professional address at 10 B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, as liquidator of the Company and grants him the following powers:

- the liquidator has the broadest powers to carry out his mandate and in particular all the powers provided for by article 144 et seq. of the law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for the authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law;
- there is no obligation for the liquidator to draw up an inventory;
- the liquidator may, under his own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one or several agents such powers as he determines and for the period he fixes;

6° After having read and approved the liquidation report of the liquidator, and having renounced to appoint a commissaire vérificateur, the sole shareholder Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited declares that all the liabilities of the Company have been settled and that a provision has been made for the liabilities incurred in connection with the liquidation and that it irrevocably undertakes to settle any presently and unknown and unpaid liability of the dissolved company.

7° Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, prenamed, declares that it will take over all remaining assets of the Company and that it will assume any existing debt of the Company which would not already have been settled pursuant to point 6.

8° Chartis Insurance Management Services (Ireland) Limited, prenamed, declares that the liquidation of the Company is closed with effect on December 1, 2012 and that the register of the Company recording the issuance of shares shall be cancelled.

9° Discharge is given to the directors and the statutory auditor of the Company as well as to the liquidator.

10° The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

The person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the abovementioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

Signé: Bruzzo, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15812. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012160918/123.

(120212638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Central European Warsaw Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 106.730.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-second day of the month of November.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Central European Warsaw Investment S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) (the RCS) under the number B 106.730, and having a share capital of five hundred thousand Euro (EUR 500,000.-) (the Company). The Company has been incorporated on March 10, 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 714 on July 19, 2005. The articles of association of the Company (the Articles) have been last amended on July 2, 2009 pursuant to a deed of the notary Elvinger, pre-named, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1530 on August 7, 2009.

THERE APPEARED:

1) Central European Participation S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of eight million two hundred seventy-five thousand two hundred Euro (EUR 8,275,200.-) and registered with the RCS under the number B 104.952,

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on November 19, 2012; and

2) Central European Participation II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of ten million one hundred twenty-five thousand fifty Euro (EUR 10.125.050,-) and registered with the RCS under number B 120.155,

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in 5, rue Zenon Bernard, Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on November 19, 2012.

(hereinafter collectively referred as the Shareholders).

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders have unanimously requested the undersigned notary to record the following:

I That twenty thousand (20,000.-) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share, representing the entirety of the voting share capital of the Company of five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-) are duly represented

at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.
2. Decision to modify the date of the current financial year of the Company.
3. Decision to modify the date of the subsequent financial years of the Company
4. Subsequent amendment to article 15 of the Articles of the Company in order to reflect the decision adopted under items 2 and 3.
5. Miscellaneous.

*First Resolution*

The entirety of the corporate share capital of the Company being represented at the present meeting, the Shareholders waive the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance to the meeting.

*Second Resolution*

The Shareholders resolve to change the end of the Company's current financial year from the 31<sup>st</sup> December 2012 to the 30<sup>th</sup> of November 2012 so that the current financial year shall cover the period running from 1 January 2012 to 30 November 2012.

*Third Resolution*

Following the previous resolution and for the avoidance of doubt, the Shareholders resolve that the financial year of the Company will now start on the 1<sup>st</sup> December and will finish on the 30<sup>th</sup> November of the next year.

*Fourth Resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Shareholders resolve to amend article 15 of the Articles which shall therefore be read as follows:

" **Art. 15. Financial year.** The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> December and ends on the 30<sup>th</sup> November of next year."

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by her surname, name, civil status and residence, the proxy-holder of the appearing parties signed the present deed together with the undersigned notary.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-deux novembre,

Par-devant Nous, Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Central European Warsaw Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S Luxembourg) (le RCS) sous le numéro B 106.730, et ayant un capital social de cinq cent mille Euros (EUR 500.000) (la Société). La Société a été constituée le 10 mars 2005 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 714 du 19 juillet 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 2 juillet 2009, suivant un acte du notaire Elvinger, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1530 le 7 août 2009.

**ONT COMPARU:**

1) Central European Participation S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

ayant un capital social de huit millions deux cent soixante-quinze mille deux cents Euros (EUR 8.275.200) et immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 104.952.

ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 19 novembre 2012; et

2) Central European Participation II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de dix million cent vingt-cinq mille cinquante Euros (EUR 10.125.050) et immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 120.155.

ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 19 novembre 2012.

(ci-après collectivement les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes, ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte notarié pour être soumises ensemble aux formalités d'enregistrement.

Les Associés ont unanimement requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que les vingt milles (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, représentant l'entièreté du capital social de la Société d'un montant de cinq cent mille Euros (EUR 500.000) sont dûment représentées à cette Assemblée laquelle est partant régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Décision de modifier la date de l'actuelle année sociale de la Société.
3. Décision de modifier la date des années sociales suivantes de la Société.
4. Modification subséquente de l'article 15 des Statuts de la Société afin de refléter les décisions adoptées aux points 2 et 3 ci-dessus.
5. Divers.

*Première Résolution:*

L'entièreté du capital social étant représenté à la présente assemblée, les Associés, tels que représentés, décident de renoncer aux convocations et, se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués, déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, lequel leur a été communiqué préalablement à la présente assemblée.

*Deuxième Résolution:*

Les Associés décident de modifier la date de fin de l'actuelle année sociale de la Société du 31 décembre 2012 au 30 novembre 2012 de sorte que l'actuelle année sociale de la Société couvre la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 au 30 novembre 2012.

*Troisième Résolution:*

En conséquence de la résolution qui précède et afin d'éviter toute confusion, les Associés décident que l'année sociale de la Société débutera, à présent, le 1<sup>er</sup> décembre et se finira le 30 novembre de l'année suivante.

*Quatrième Résolution:*

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés décident de modifier l'article 15 des Statuts de la Société lequel sera dorénavant libellé comme suit:

« **Art. 15. Exercice social.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 30 novembre de l'année suivante.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Esch-sur-Alzette.

Et après lecture faite à la représentante des parties comparantes, connue du notaire soussigné par son nom, prénoms usuels, état civil et demeure, ladite représentante des parties comparantes a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15898. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012160888/151.

(120213022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Francis J. Vassallo and Associates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 143.754.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth of November;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

Is held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "FRANCIS J. VASSALLO AND ASSOCIATES S.à r.l.", a limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, established and having its registered office in L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 143754, (the "Company"), originally incorporated under the legal form of a public limited company called "FRANCIS J. VASSALLO AND ASSOCIATES S.A.", pursuant to a deed of Me Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on December 15, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 135 of January 21, 2009,

and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of the Me Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on September 23, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 125 of January 16, 2012, containing notably the adoption of the current legal form and denomination.

The Meeting is presided by Mr. Frédéric GARDEUR, employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

The Chairman appoints Mrs. Sabrina COLANTONIO-ROBY, employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, as secretary.

The Meeting elects Mr. Alessandro MAIOCCHI, employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, as scrutineer.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman has declared and requested the officiating notary to state:

A) That the agenda of the Meeting is the following:

*Agenda:*

1. Decision to proceed with the anticipated dissolution of the Company with immediate effect and to put it into liquidation;

2. Appointment of one liquidator and specification of his powers;

3. Discharge of the managers of the Company for the performance of their mandates until the date hereof;

4. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the Meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the Meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves with immediate effect to dissolve the Company and to put it into voluntary liquidation (liquidation volontaire).

*Second resolution*

The Meeting decides to appoint Mr. David DEBONO, Head of accounts department, born in Sliema (Malta), on August 8, 1948, residing in SWQ Swieqi, Triq I-Ghamad, 45, The Ettles (Malta), as liquidator ("liquidateur") (the "Liquidator") of the Company.

*Third resolution*

The Meeting decides to confer to the Liquidator the broadest powers as set out in articles 144 and following of the coordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law").

The Meeting also decides to instruct the Liquidator, to the best of his abilities and with regard to the circumstances, to realise all the assets and to pay the debts of the Company.

The Meeting further resolves that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders. The Liquidator may delegate his powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although he will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

*Fourth resolution*

The Meeting decides to grant full and entire discharge to the managers of the Company for the performance of their mandates until the date hereof.

There being no further business on the agenda, the Chairman has adjourned the Meeting.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-huit novembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés ("Assemblée") de "FRANCIS J. VASSALLO AND ASSOCIATES S.à r.l.", une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 143754, (la "Société"), constituée originellement sous forme juridique d'une société anonyme dénommée "FRANCIS J. VASSALLO AND ASSOCIATES S.A.", suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, le 15 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 135 du 21 janvier 2009,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 septembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 125 du 16 janvier 2012, contenant notamment l'adoption de la forme juridique et dénomination actuelles.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric GARDEUR, employé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le Président désigne Madame Sabrina COLANTONIO-ROBY, employée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Monsieur Alessandro MAIOCCHI, employé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Décision de procéder à la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et à la mettre en liquidation;
2. Désignation d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Décharge à donner aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date des présentes;
4. Divers.

B) Que les associés, présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les associés présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les associés, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide avec effet immédiat de procéder à la liquidation de la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Monsieur David DEBONO, Head of accounts department, né à Sliema (Malte), le 8 août 1948, demeurant à SWQ Swieqi, Triq I-Ghamad, 45, The Ettas (Malte), en tant que liquidateur (le Liquidateur) de la Société.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des associés. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux associés de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date des présentes.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président a ajourné l'Assemblée.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. GARDEUR, S. COLANTONIO-ROBY, A. MAIOCCHI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 décembre 2012. LAC/2012/57400. Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161030/155.

(120213005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Bellarminus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 143.707.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of November.  
before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

Tax Consultants International S. à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxemburg, having its registered office at L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 68.233, duly represented by Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney, given under private seal (the "Sole Shareholder").

Said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- it holds all the shares in the Luxembourg private limited liability company (société privée à responsabilité limitée) existing under the name of Bellarminus S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 2, rue de la Reine, L-2419 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143.707 (the "Company");

- the Company has been incorporated on December 19<sup>th</sup>, 2008 pursuant to a deed of the undersigned notary, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 107 of January 17<sup>th</sup>, 2009 on page 5115;

- the Company's subscribed share capital is fixed at NINETY THOUSAND EURO (€ 90,000.-), represented by three thousand six hundred (3.600) shares having a nominal value of twenty-five euro (€ 25,-) each;

- the Sole Shareholder hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with effect from today;

- the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;

- the Sole Shareholder as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- the Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation;

- consequently the Company is liquidated and the liquidation is closed;

- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Sole Shareholder grants full discharge to the managers of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and

- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at the registered office of the Company.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-six novembre.

par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Tax Consultants International S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.233, ici dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé (l'«Associé Unique»).

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la comparante détient toutes les parts sociales de la société privée à responsabilité limitée existant sous la dénomination Bellarminus S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, rue de la Reine, L-2419 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143-707 (la «Société»);
- la Société a été constituée le 19 décembre 2008 en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 107 du 17 janvier 2009 à la page 5115;
- Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre-vingt dix mille euro (€ 90.000,-) représenté par trois mille six cent (3.600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (€ 25,-) chacune;
- par la présente l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- l'Associé Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;
- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- la comparante a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;
- la comparante donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leur mandat à compter de la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et
- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15902 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012160848/92.

(120213026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S., Société en Commandite simple.**

**Capital social: USD 66.363,00.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 155.851.

In the year two thousand and twelve, on the twentieth day of November.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.", a Luxembourg "société en commandite simple", having its registered office located at 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.851 (the "Company"), incorporated by a deed held under private seal on 29 September 2010, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (the "Mémorial") number 2433 dated 11 November 2010.

The articles of incorporation have been last amended by a deed of the undersigned notary in August 30<sup>th</sup>, 2012, published in the Mémorial number 2511 dated 9 October 2012.

The meeting is presided by Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette.

The chairman appoints as secretary Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, with professional address at 5, rue Zenon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette and the meeting elects as scrutineer Claudia ROUCKERT, private employee, with professional address at 5, rue Zenon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, having been signed “ne varietur” by the proxy-holders of the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed hereto to be registered with the present deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 59,575 (fifty-nine thousand five hundred seventy-five) issued shares of the Company with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 6,788 (six thousand seven hundred eighty-eight United States Dollars) so as to raise the share capital from its current amount of USD 59,575 (fifty-nine thousand five hundred seventy-five United States Dollars) to USD 66,363 (sixty-six thousand three hundred sixty-three United States Dollars) by the issuance of 6,788 (six thousand seven hundred eighty-eight) new limited shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, subject to the payment of a global share premium amounting to USD 29,993,212 (twenty-nine million nine hundred ninety-three thousand two hundred and twelve United States Dollars);
3. Subscription and payment by Federal Express Canada Ltd. for the new limited shares by way of a contribution in cash;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Amendment of the first paragraph of the article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect such actions; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is unanimously resolved that the shareholders of the Company waive their right to the prior notice of the current meeting, acknowledge being sufficiently informed on the agenda, consider the meeting to be validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further unanimously resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the shareholders of the Company within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 6,788 (six thousand seven hundred eighty-eight United States Dollars) so as to raise the share capital from its current amount of USD 59,575 (fifty-nine thousand five hundred seventy-five United States Dollars) to USD 66,363 (sixty-six thousand three hundred sixty-three United States Dollars) by the issuance of 6,788 (six thousand seven hundred eighty-eight) new limited shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the “New Shares”), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 29,993,212 (twenty-nine million nine hundred ninety-three thousand two hundred and twelve United States Dollars) (the “Share Premium”), the whole to be fully paid up through a contribution in cash made by Federal Express Canada Ltd., a corporation amalgamated under the federal laws of Canada under corporate registration number 251084-7, and having its registered office at 5985 Explorer Drive, Mississauga, Ontario L4W 5K6, Canada (the “Contributor”), of a global amount of USD 30,000,000 (thirty million United States Dollars) (the “Contribution”).

*Third resolution:*

It is unanimously resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor for the New Shares and for the Share Premium through the Contribution.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, here annexed, who declares to subscribe to the New Shares. The issue of the

New Shares is also subject to the payment of the Share Premium. The New Shares as well as the Share Premium have been fully paid for by the Contributor through the Contribution, which Contribution is at the disposal of the Company.

*Evidence of the Contribution's existence*

A proof of the Contribution has been given.

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- FedEx International Holdings Limited: 1 (one) unlimited share;
- Federal Express (Hong Kong) Limited: 20,000 (twenty thousand) limited shares;
- Federal Express Canada Holdings Ltd.: 39,574 (thirty-nine thousand five hundred seventy-four) limited shares; and
- Federal Express Canada Ltd.: 6,788 (six thousand seven hundred eighty-eight) limited shares.

The notary acts that (i) the 1 (one) unlimited share, and (ii) the 66,362 (sixty-six thousand three hundred sixty-two) limited shares, representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

*Fifth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend the first paragraph of article 6 of the Company's articles of association so as to read as follows:

“ **Art. 6.** The issued share capital is fixed at USD 66,363 (sixty-six thousand three hundred sixty-three United States Dollars) represented by 66,363 (sixty-six thousand three hundred sixty-three) issued shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, divided into 1 (one) unlimited share and 66,362 (sixty-six thousand three hundred sixty-two) limited shares.”

No other amendment is to be made to this article at this time.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about four thousand euro (EUR 4,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingtième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de «FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.», une société en commandite simple régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.851 (la «Société»), constituée par acte tenu sous seing privé le 29 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 2433 en date du 11 novembre 2010.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte tenu devant le notaire instrumentant le 30 août 2012, publié au Mémorial numéro 2511 en date du 9 octobre 2012.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette.

Le président nomme comme secrétaire Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, et l'assemblée élit comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette.

Le président a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales détenues par ces derniers sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste de présence et les procurations ayant été signées «ne varietur» par les mandataires des parties comparantes demeureront annexées au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités d'enregistrement.

II.- Il émane de la liste de présence, que les 59.575 (cinquante-neuf mille cinq cent soixante-quinze) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour sur lesquels les associés reconnaissent expressément avoir été dûment et préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 6.788 USD (six mille sept cent quatre-vingt-huit Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 59.575 USD (cinquante-neuf mille cinq cent soixante-quinze Dollars américains) à 66.363 USD (soixante six mille trois cent soixante-trois Dollars américains) par l'émission de 6.788 (six mille sept cent quatre-vingt-huit) nouvelles parts sociales de commanditaire d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, soumise au paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 29.993.212 USD (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille deux cent douze Dollars américains);

3. Souscription et paiement par Federal Express Canada Ltd. des nouvelles parts sociales de commanditaire par voie d'un apport en numéraire;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter ces actions; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est unanimement décidé que les associés de la Société renoncent à leur droit de recevoir convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour, considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est ensuite unanimement décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition des associés dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

*Seconde résolution:*

Il est unanimement décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 6.788 USD (six mille sept cent quatre-vingt-huit Dollars Américains) afin de le porter de son montant actuel de 59.575 USD (cinquante-neuf mille cinq cent soixante-quinze Dollars américains) à 66.363 USD (soixante six mille trois cent soixante-trois Dollars américains) par l'émission de 6.788 (six mille sept cent quatre-vingt-huit) nouvelles parts sociales de commanditaire d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) (les «Nouvelles Parts Sociales»), soumise au paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 29.993.212 USD (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille deux cent douze Dollars américains) (la «Prime d'Emission»), le tout devant être entièrement libéré par voie d'apport en numéraire par Federal Express Canada Ltd., une société constituée par fusion sous le droit fédéral canadien, enregistrée sous le numéro 251084-7 et ayant son siège social sis au 5985 Explorer Drive, Mississauga, Ontario L4W 5K6, Canada (l'«Apporteur»), d'un montant total de 30.000.000 USD (trente millions de Dollars américains) (l'«Apport»).

*Troisième résolution:*

Il est unanimement décidé d'accepter la souscription, et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Parts Sociales et le paiement de la Prime d'Emission par voie de l'Apport.

*Intervention - Souscription - Paiement*

Intervient ensuite l'Apporteur, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, annexée aux présentes, qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales. L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également soumise au paiement de la Prime d'Emission. Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Apporteur par voie de l'Apport, lequel Apport est à la disposition de la Société.

*Preuve de l'existence de l'Apport*

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée.

*Quatrième résolution:*

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'actionnariat de la Société est désormais composé comme suit:

- FedEx International Holdings Limited: 1 (une) part sociale de commandité;
- Federal Express (Hong Kong) Limited: 20.000 (vingt mille) parts sociales de commanditaire;
- Federal Express Canada Holdings Ltd.: 39.574 (trente-neuf mille cinq cent soixante-quatorze) parts sociales de commanditaire; et
- Federal Express Canada Ltd.: 6.788 (six mille sept cent quatre-vingt-huit) parts sociales de commanditaire.

Le notaire établit que (i) l'unique part sociale de commandité et (ii) les 66.362 (soixante six mille trois cent soixante-deux) parts sociales de commanditaire, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que la présente assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

*Cinquième résolution:*

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, et l'Apport ayant été intégralement libéré, il est unanimement décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à 66.363 USD (soixante six mille trois cent soixante-trois Dollars américains), représenté par 66.363 (soixante six mille trois cent soixante-trois) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, divisée en 1 (une) part sociale de commandité et 66.362 (soixante six mille trois cent soixante-deux) parts sociales de commanditaire.»

Aucune autre modification n'est à faire à cet article pour l'instant.

*Estimation des coûts*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

Par suite, le présent acte notarié a été rédigé à Esch-sur-Alzette, au jour fixé en-tête de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande des personnes présentes à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Rouckert, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15880. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012161004/206.

(120212873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Sertop S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 124.077.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.12.2012.

*Pour: SERTOP S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Ana-Paula Duarte

Référence de publication: 2012166289/15.

(120218918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.